RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en exercice : 43
Nombre de Conseillers présents à la séance : 37

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 28 juin 2023

OBJET :

DE-23-06-1-50) RAPPORTS ANNUELS 2022 DES DELEGATAIRES DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DU SERVICE DE STATIONNEMENT SOUTERRAIN ET DE SURFACE

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi vingt-huit juin à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 15 juin 2023 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE-GOURDY, Mme GAUVAIN, M. GIRARD, M. LEROY, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme SERVIAN, M. PITAVY, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. RIBET, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, M. EPINAT, Mme BALAGNA-RANIN, M. POLITZER, Mme FOURNIER, M. BEUZELIN.

Absents excusés : Mme SÉGURET (pouvoir à Mme LIBERT-ALBANEL), Mme POLLARD (pouvoir à Mme RANIERI), M. LAFON (pouvoir à Mme VOISIN), Mme BOILOT (pouvoir à M. BEAUFRÈRE-GOURDY), M. MICHON (pouvoir à M. GIRARD), Mme ODDON (pouvoir à M. TOURNE).

Absents : .

Secrétaire de séance : M. LEROY

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20230628-lmc1H10922H1-DE
Date de réception en Préfecture : 03/07/2023
Date de Publication : 03/07/2023

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 1411-3 ;

Vu le contrat de délégation de service public pour l'exploitation du service de stationnement, notifié le 5 février 2018 à la société EFFIA STATIONNEMENT;

Vu l'avenant n°1 en date du 7 avril 2021 approuvant diverses modifications notamment financières ;

Vu l'avenant n°2 en date du 15 décembre 2022 approuvant l'ajout de clauses de respect des principes de laïcité et de neutralité du service public ;

Vu le rapport du délégataire de service public EFFIA STATIONNEMENT sur l'exploitation des parkings Hôtel de Ville, Georges-Pompidou, Mowat et du Marché ainsi que du stationnement de surface pour l'année 2022 ;

Après avis de la commission consultative des services publics locaux réunie le 12 juin 2023 ;

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE UNIQUE : Prend acte de la présentation du rapport annuel sur l'exécution de la délégation de service public des parkings Hôtel-de-Ville, Georges-Pompidou, Mowat et de Fontenay (dit le Marché) ainsi que du stationnement de surface pour l'année 2022, transmis par la société EFFIA STATIONNEMENT

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance — Le Maire

Signé — ***Signé***

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20230628-lmc1H10922H1-DE
Date de réception en Préfecture : 03/07/2023
Date de Publication : 03/07/2023